

**Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche**  
**Extrait du registre des délibérations du Conseil Communautaire**

**Séance du 27 juin 2023**  
Convocation du 20 juin 2023

**N° 2023\_06\_018**

**Objet : Mobilité - Définition des besoins pour l'aménagement d'une nouvelle tranche de travaux de voie verte Via Ardèche**

Le 27 juin 2023 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à BESSAS salle de la mairie, sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Antoine ALBERTI, Richard ALZAS, Nicole ARRIGHI, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Lison BOICHUT, Vincent CERVINO, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Denise GARCIA, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Françoise PLANTEVIN, Anne-Marie POUZACHE, Maryse RABIER, Joëlle ROSSI, Yvon VENTALON, Guy CHARMASSON suppléant de Jacques MARRON  
Absents excusés : Maurice CHARBONNIER, Jocelyne CHARRON, Françoise HOFFMAN, Jacques MARRON, Yves RIEU, René UGHETTO, Nathalie VOLLE.

Pouvoirs : Maurice CHARBONNIER à Joëlle ROSSI, Jocelyne CHARRON à Antoine ALBERTI, Françoise HOFFMAN à Denise GARCIA, Yves RIEU à Anne-Marie POUZACHE, René UGHETTO à Richard ALZAS, Nathalie VOLLE à Guy MASSOT

Secrétaire de Séance : Claude AGERON

Nombre de membres en exercice : 39 - nombre de membres présents : 33

Nombre de pouvoirs : 6 - nombre de suffrages exprimés : 39

Vote contre : pour : 39 abstention :

**Le président, Luc PICHON, rappelle aux conseillers que les tranches de travaux d'aménagement de voie verte déjà réalisées ont permis d'aménager 24 kilomètres entre Grospierres et Vogüé.**

Une nouvelle tranche de travaux d'un linéaire de 3800 mètres sur la commune de Grospierres entre le quartier du Bournet et la limite de commune avec la commune de Beaulieu doit être lancée afin de finaliser l'aménagement.

Le coût des travaux est estimé à 1 000 000 € HT.

Le plan de financement comprend des financements de l'Etat (DETR 2019), de la Région (convention de coopération en matière de Mobilité) et du Département (Atout ruralité).

**La consultation comprend 3 lots :**

- lot 1 : Terrassements généraux/Aménagement de surface/Signalisation de police,
- lot 2 : Garde-corps métalliques,
- lot 3 : Mobiliers/Signalétique touristique.

**Le détail des travaux sont :**

- la réalisation de la structure de la voie (substitution, géotextile),
- le curage des fossés,
- la sécurisation des ouvrages d'art,
- le revêtement de la chaussée,
- la signalétique de police,
- la signalétique touristique,
- la signalétique de jalonnement et de rabattement,
- l'aménagement assurant la continuité du tracé (traverse départementale D111),
- rampe d'accès au hameau de Comps.

Envoyé en préfecture le 06/07/2023

Reçu en préfecture le 06/07/2023

Publié le 06/07/2023

ID : 007-200039808-20230627-2023\_06\_018-DE

SLO

**Le Président** demande d'approuver la définition des besoins, objet du futur marché public.

**Le Conseil Communautaire**, entendu l'exposé et après délibération,  
A l'unanimité des membres présents et représentés,

**Approuve** la définition des besoins et le principe d'une consultation pour l'aménagement d'une nouvelle tranche de travaux de voie verte en tranche ferme sur la commune de Grospièrres entre le quartier du Bournet et la limite communale avec la commune de Beaulieu.

Le Président

Luc PICHON



Le Secrétaire

Claude AGERON